

Changement des 2 portes d'entrée en 1 vote unique

Par **colnie**, le **16/06/2015** à **13:44**

Bonjour,

Notre copropriété est composée de 2 petits immeubles, placés à angle droit (en L). L'une des entrées donne sur une rue, l'autre entrée donne sur une autre rue perpendiculaire. Il y a donc 2 halls d'entrée.

L'AG des copropriétaires a voté le changement des portes d'entrée (grandes baies vitrées en verre) avec un vote unique pour les 2 immeubles. Or dans l'un des immeubles, la majorité des copropriétaires a voté contre le changement de la porte. Par contre dans le 2ème immeuble, il y a eu une majorité pour voter POUR.

Dans le règlement de copropriété, cette question n'est pas abordée. Le syndic a donc fait voter la question sur les charges générales (celles qui concernent les 2 immeubles).

Ma question : en l'absence de règles données par le règlement de copropriété, pouvait-on demander le vote immeuble par immeuble ?

Merci de vos réponses.

Par **domat**, le **16/06/2015** à **16:20**

bjr,

s'il n'existe qu'une seule copropriété c'est à dire un seul syndicat de copropriétaires avec un seul syndic, il n'y a pas lieu de faire plusieurs votes sachant qu'il faut respecter l'esthétique de l'immeuble.

cdt